

**PROCES -VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le septième jour du mois de octobre à 20 H 00, le conseil municipal de la Commune d'Hangest sur Somme convoqué en réunion ordinaire s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur BEC Gérard, maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. BEC Gérard, M. DESCAMPS Frédéric, M. DUMONT Jérôme, M. PHILIPPE Didier, M. CUVILLIER Stéphane, Mme BOULANGER Angélique, M. BINNINGER Joël, M. LE GULUDEC Ronan

Absents :

M. FRIANT Frédéric, Mme ROHAUT Géraldine
Mme WILS Stéphanie avec pouvoir à M. LE GULUDEC Ronan
Mme GOHIER Audrey avec pouvoir à M. PHILIPPE Didier
M. TUNCQ Jean-Baptiste avec pouvoir à M. DUMONT Jérôme

Le quorum étant atteint, M. BEC Gérard ouvre la séance à 20h08.

Le conseil municipal nomme M. LE GULUDEC Ronan secrétaire de séance.

1. Approbation du Procès-Verbal du 02 septembre 2024

Envoyé aux élus par messagerie pour relecture, le P.V. est adopté à l'unanimité.

2. Délibération : ADVHAS

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, les documents n'ayant pas encore été reçus.

3. Délibération : recrutement d'un agent contractuel

Un agent technique contractuel sera recruté pour remplacer l'agent technique ayant fait valoir ses droits à la retraite. Il s'agit d'un poste d'agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural à temps complet.

Cet agent sera en doublon les deux dernières semaines du mois d'octobre pour une prise de poste le 04 novembre.

Un agent contractuel sera recruté pour remplacer l'agent, accompagnateur des enfants dans le bus scolaire, démissionnaire.

4. Délibération : tableau des effectifs

Le conseil municipal autorise M. le maire à modifier le tableau des emplois suite au recrutement prévu au point 3.

5. Délibération : budget commune et assainissement – entérinement de la décision de la commission de surendettement

M. le maire rappelle qu'il est demandé de prévoir au budget communal la somme de 8 540.38 € et au budget assainissement le somme de 95.90€, ce qui correspond à l'annulation de la dette due par un locataire.

Bien que manifestant son mécontentement, le conseil municipal, se prononce en faveur de cette dépense qui est une dépense obligatoire.

6. Délibération : budget assainissement – admission en non-valeur

Le trésor public a de nouveau adressé une liste (0.60 €) à M. le maire. Le conseil municipal autorise M. le maire à émettre le mandat correspondant.

7. Délibération : budget assainissement : DM n°2

Le conseil municipal se prononce en faveur de la décision modificative n°2, effectuée notamment pour pouvoir financer un branchement au réseau assainissement, l'admission en non-valeur et le début des frais d'études pour la tranche 5.

8. Délibération : travaux de la mare

Les travaux de l'aménagement de la mare ont été retardés, la subvention prévue n'est, peut-être, plus disponible. Selon la réponse du département concernant cette subvention, les travaux seront envisagés ou pas.

9. Informations diverses

- Des devis ont été demandés pour le remplacement d'une vitre à la salle des fêtes. Le devis le moins cher est accepté.
- Un courrier de mise en demeure sera envoyé aux propriétaires dont les haies présentent une gêne à la circulation des piétons et des véhicules
- Un rendez-vous est pris avec un journaliste pour essayer de faire avancer le dossier du trou sur la chaussée rue du 11 novembre.
- Le colis des aînés est reconduit.

Fin du conseil à 21 h 45

Le Maire et le secrétaire de séance